

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 4

Rubrik: SOG = SSO = SSU

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fond d'investissement pour l'armée

Br Denis Froidevaux

Président, Société suisse des officiers (SSO)


La SSO prend acte avec regret de la décision du CF pour réduire le budget de l'armée pour 2014 à 2016 de 800 moi. Compte tenu de la décision du souverain de refuser la création du fonds spécial *Gripen* qui prévoyait déjà pour 2015 et 2016 des premières tranches du budget de l'armée, nous déplorons que le Conseil fédéral ne prends pas toutes les mesures pour donner à l'armée les moyens en suffisance pour combler les lacunes existantes. Nous exigeons le respect de la décision du Parlement fédéral fixant à 5 mia le budget de défense dès 2016.

Cela étant la SSO entend se concentrer sur la mise en oeuvre de DEVA en 2017 et le financement qui doit garantir sa mise en oeuvre. A ce titre nous ne soutiendrons le projet que si le financement de 5 mia est assuré. Toute autre alternative sera combattue par tous les moyens à disposition.

Pour le surplus nous dénonçons la pratique qui consiste à ne pas rendre au budget de l'armée les crédits non utilisés soit quelque 1,2 mia en 5 ans. Ces montants validés par le parlement ne doivent pas être utilisés à d'autres fins. La solution passe par la création d'un fonds d'investissement pour la défense à l'instar du fonds d'infrastructure ferroviaire (FInFer) ou le fonds prévu pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).

Avec cela les crédits non utilisés soient rendus où ils appartiennent : au budget de l'armée.

D. F.



Section de tir au pistolet

Cap Grégoire Pasquier
Président
1066 Epalinges

Société
vaudoise
CFV
des
officiers

Tir International de l'Amitié

Chers amis
tireurs de la SVO,

Les éditions des années précédentes ayant été à chaque fois un franc succès, la section de tir de la SVO va tenter d'élargir son palmarès au "Tir International de l'Amitié" (TIA) le 06 septembre 2014 à 0830 à Bernex (GE).

Ce tir est organisé chaque année par l'AORSL (Association Française des Officiers de Réserve, section Suisse-Léman), en collaboration avec la section de tir de la Société Militaire du Canton de Genève, ainsi que la Société Centrale de Tir Militaire de Carouge. Des militaires de différents pays y participent.

Spécificité du tir:

- Participants: militaires (cadres en activité, de réserve ou honoraires des armées et toute personne ayant effectué ses obligations militaires et familiarisée avec les armes et le tir) ou invités (Policiers, douaniers, gardes-frontières, en activité ou en retraite, tireurs sportifs licenciés)
- Armes: les armes sont fournies par l'Arsenal Cantonal de Genève. Aucune arme privée n'est admise. Chacun tire avec toutes les armes.
 - o Pistols: SIG P210 et P220 (9 mm)
 - o Fusils: Mousqueton 31, F ass 57, F ass 90.
- Classements: pistolets, armes longues et classement combiné individuel et par équipe de 3.
- Tenue: de combat pour les actifs, de sport pour les autres participants.

Des tirs d'entraînement seront planifiés avec les personnes inscrites.

Si vous êtes intéressé par cet événement, inscrivez-vous jusqu'au samedi 02 août 2014 auprès du maj Simon Schneider, Rte de Monpropreyres 3, 1080 Les Cullayes au moyen du bulletin ci-joint, ou par email à schneider_simon@bluewin.ch.

TIR INTERNATIONAL DE L'AMITIE

Grade: _____ Nom: _____ Prénom: _____

Date: _____ Signature: _____

News

La SSO investit Verte Rive

Quoi de plus symbolique pour les officiers que de se retrouver chez le « premier d'entre eux. » C'est ainsi que la SSO a décidé de prendre ses quartiers à Verte Rive, demeure du Général Guisan, en y transférant son siège juridique.

Le 8 mai passé, le divisionnaire Philippe Rebord, président de la Fondation Général Henri Guisan, a accueilli une délégation de la SSO, emmenée par son président le brigadier Denis Froidevaux qui déclare : « Nous souhaitons, par cette démarche, renforcer la symbolique de ce lieu et simultanément donner à la SSO un lien fort avec l'un des officiers les plus emblématiques de notre histoire moderne. »

Et de rappeler : « Les idées du Général Guisan sont étonnamment modernes. Ses efforts pour renforcer l'unité du Pays et son esprit de résistance sont tout aussi importants et actuels aujourd'hui qu'à l'époque. »

Avec le Centre d'histoire et de prospective militaire et la SVO, la SSO se retrouve en très bonne compagnie dans cette magnifique demeure de Verte Rive, propriété de la Confédération depuis 1971, qui abrite de nombreuses manifestations et séminaires.

On notera finalement que l'administration et le secrétariat de la SSO restent à St Gall.

A. M.

